

L'écho

DES AMIS DE CEILLAC

ÉDITO

Un quatrième numéro de « L'Écho des Amis de Ceillac », toujours riche de la matière que vous me fournissez et qui vous présente les activités soutenues par notre association durant l'été. J'espère que vous prendrez plaisir à le lire.

Chantal BERTRAND



En 2003

FOUR À CHAUX DU "CLOT DES OISEAUX"

Données GPS : 44° 40' 005 N 6° 45' 332 E

Situé à l'aval du débouché de "La Viste" sur la route de Ceillac, en venant de La Combe du Guil, ce lieu paisible recevant le soleil du matin jusqu'au soir, abrite dans sa forêt une multitude de petits animaux à plumes et à poils. À remarquer aussi, les nombreux entonnoirs formés par la dissolution du gypse (roche sédimentaire formée de sulfate de calcium hydraté cristallisé). Une source coule en abondance toute l'année. Elle permet de fabriquer le *PÉTRI* (mélange de terre argileuse et de petites pierres), et d'éteindre un éventuel incendie. Ces trois éléments réunis : le bois, l'eau et la pierre calcaire permettent de construire un four à chaux d'une grande

capacité. Ce four a dû être construit en 1769. Jean TIVOLLIER signale dans la Monographie de Ceillac (p 66 réédition de "l'Association les Amis de Ceillac" mars 2004). "le 23 avril 1769, promesse par Baptiste BELLIER et Pierre FASSIAT, de COMAIL en Piémont, de faire un four à chaux au "CLOT des NOUVEAUX" (Clot des Oiseaux), au prix de 5 livres le quintal, de démolir le 23 juillet, ce four et d'en construire un



En 2016

nouveau pour 117 livres. On notera qu'il est fait appel à des professionnels du Piémont. Il a été consolidé en 1995, par les Scouts de France campant à proximité du lieu.

Dimensions actuelles : hauteur : 2.40 m, hauteur au linteau : 1.50 m, diamètre : 5.60 m, circonférence : 18.50 m. Sa hauteur à l'origine devait être à 5 m pour une capacité de 100 m³

En partie encaissé, il possède une entrée à la base, "LA GUEULE" par laquelle on alimente le feu et assure le tirage du four pendant la cuisson. De forme cylindrique, construit avec de la pierre, scellé par un mortier d'argile et de menus morceaux de pierre calcaire, "LE PÉTRI". On crée une voûte avec des pierres plates pour séparer le foyer, puis on entasse la pierre calcaire jusqu'au sommet du four. Devant le foyer, la température s'élève à 1000° C

Jean Henri HASSENFRAZ, 1825, précise dans son *traité théorique et pratique de l'art de calciner la pierre calcaire et de fabriquer toutes sortes de mortier, ciment et béton...* "Tout l'art du chauxfournier consiste à introduire les fagots suivant un certain rythme, tout ceci pendant 4 à 5 jours... travail harassant demandant 3 à 4 ouvriers se relayant, préparant les fagots, surveillant la teinte des pierres et celle de la fumée, là-haut parmi les escarbilles...(...). Lorsque cette dernière (la pierre à chaux) est devenue rose-blanche et que la flamme est incolore, la cuisson est terminée". "On reconnaît que la pierre est assez calcinée et que la chaux est au point qui lui convient, par deux indices :

1° par la couleur de la flamme ;

2° par l'affaissement de la pierre. La flamme change de couleur pendant l'opération ; elle est d'abord brune, puis elle devient rouge foncé, violette, bleue et blanche. C'est lorsque les pierres sont bien pénétrées de feu qu'elles sont parvenues à une belle couleur rose-blanchâtre, que l'on peut juger de la fin de l'opération. Quant à l'affaissement, il a lieu, dans tous les fours, quelques heures avant que la calcination ne soit terminée ; elle est plus ou moins grande selon la nature de la pierre et selon les dimensions du four".

Habituellement, on retire la braise du fourneau, lorsqu'on juge la calcination terminée : quelques chauxfourniers laissent la gueule ouverte, pour que le four se refroidisse plus promptement, d'autres la ferment, pour parfaire la cuisson. Dans le premier cas, on peut commencer à enlever la chaux, 24 heures après avoir retiré la braise. Pour cela, on brise la voûte, qui s'écroule facilement, et l'on retire la chaux par la gueule". Dans le second cas, la voûte s'écroule naturellement, quelques jours après la fin de la calcination.

Chaux vive

Lorsque l'on calcine des roches calcaires entre 850° C et 1200° C, elles blanchissent tout en conservant leur forme d'origine. Le matériau ainsi obtenu porte le nom de *CHAUX VIVE*. C'est un matériau blanc, plus léger que les roches calcaires dont il est issu car ces dernières ont perdu un tiers de leur masse, sous forme de dioxyde de carbone (gaz carbonique) dissipé dans l'atmosphère : la pierre de chaux cuite et battue (concassée), puis tamisée. En théorie, la chaux vive n'est dangereuse que si on la met au contact de l'eau. Avec des mains parfaitement sèches, on pourrait manipuler sans risque, mais la moindre humidité ou transpiration la fait réagir de façon violente.

Chaux éteinte

Les blocs de chaux vive sont très avides d'eau. C'est pourquoi on les stockait dans des barils

enveloppés de sacs de jute ou dans des "réserves de chaux", simples cavités creusées dans le sol. Si l'on mélange cette chaux vive à de l'eau, elle "foisonne" ou "fuse" selon l'expression briançonnaise, c'est-à-dire qu'elle augmente de volume (environ 3 fois) par absorption de l'eau. On obtient une bouillie épaisse, douce au toucher et facile à étaler. Cette addition d'eau peut se faire par aspersion ou par immersion. Elle s'accompagne d'un fort dégagement de chaleur : c'est l'opération d'extinction. Selon la quantité d'eau ajoutée, on obtient de la chaux en pâte. La chaux éteinte, concassée, est plus fine lorsque l'extinction est obtenue par immersion. Les fours pouvaient être permanents ou temporaires. Dans ce dernier cas, leur démolition était exigée dans les 3 mois suivant leur construction. Par bonheur, cette obligation n'a été que rarement respectée. Ils étaient implantés loin du village pour 5 raisons :

1° forte proportion de pierre calcaire

2° fagots de broussailles et bois à proximité

3° eau pour fabriquer le lien des jointements du four. "PÉTRI"

4° pour éteindre un éventuel incendie

5° habitations loin du four qui dégage une forte odeur de soufre

Les fours

Ils sont aujourd'hui implantés en forêt. Ils ne l'étaient pas au moment de leur construction. À ce titre, les restes de fours témoignent, de façon originale, de la modification des paysages : les forêts actuelles se sont développées sur des zones autrefois dénudées. Ce reboisement n'a d'ailleurs pas été spontané. C'est Alexandre SURELL (*né le 19 avril 1813 à BITCHE en Moselle, décédé le 11 janvier 1887 à Versailles, polytechnicien en 1831, ingénieur des ponts et Chaussées dans les Hautes-Alpes en 1836*) qui a préconisé un reboisement systématique pour limiter les crues torrentielles. (il a publié en 1841 une étude désormais célèbre sur les torrents des Hautes-Alpes, au titre éponyme). Ce reboisement se poursuit de nos jours masquant progressivement les traces des activités humaines passées. Les fours à chaux devaient donc faire l'objet d'une **demande d'autorisation** au titre du décret de 1810, auquel répondait un arrêté préfectoral d'autorisation. La demande d'autorisation devait notamment préciser le lieu d'implantation et respecter une distance minimum de 1000 mètres par rapport à la forêt la plus proche. Elle faisait ensuite l'objet d'une instruction avec enquête locale de *commodo-incommodo*. En 1879, le conseil municipal de Ceillac examine la demande de création d'un four à chaux alimenté au bois. "Le village se trouvant très éloigné de tout centre de communication d'un peu

d'importance et n'ayant que des chemins d'accès assez difficiles pour le desservir, les habitants ne sauraient se procurer la chaux dont la plupart ont besoin qu'à des prix excessivement élevés, étaient obligés de venir s'approvisionner à Guillestre d'où le transport ne peut s'effectuer jusqu'à leur localité qu'à dos de bêtes de somme (...).” “C'est donc dans le but de venir en aide à toute la commune en général et particulièrement à la classe sans ressources que le Conseil Municipal sollicite la double autorisation de construire un four à chaux et exploiter en même temps une coupe de bois dont le produit serait affecté à ce four”. (Archives départementales des Hautes-Alpes, 5 M 120).



En 2003



En 2016

Utilisation de la chaux **DÉSINFECTANT**

La chaux est insecticide, bactéricide et fongicide. On l'utilisait pour assainir les murs des étables. Pour cela, lors de l'opération d'extinction (pour obtenir la chaux éteinte), on récupère le liquide qui surnage et qui porte le nom de "FLEUR DE CHAUX". Elle sert aussi pour activer la décomposition des cadavres d'animaux afin d'éviter la propagation de maladies.

RÉALISATION DE FRESQUES

La réalisation de fresques sur un enduit à la chaux est une technique traditionnelle qui exige de la part de l'artiste une exécution rapide de l'œuvre. En effet, les pigments d'origine naturelle sont appliqués sur l'enduit (mélange de chaux et de sable) encore humide, avant que ne se forme la croûte calcaire au contact de l'air. Le patrimoine des cadrans solaires du Briançonnais et du Queyras témoigne du savoir-faire des maîtres-cadraniers tel le célèbre Giovanni Francesco Zarbula, originaire du Piémont, créateur de nombreux cadrans solaires entre 1832 et 1872, qui sillonna au milieu du XIX^e siècle les vallées des Alpes franco-italiennes. Le nom de fresque réservé à ce type de décoration murale a pour étymologie l'expression italienne "a fresco" qui fait référence au support "frais" de chaux. Les peintures murales sont quant à elles réalisées sur un support sec "a secco"..

DANS LE BÂTIMENT

La chaux était un matériau largement utilisé dans le bâtiment pour la fabrication des mortiers et enduits de façades.

EN AGRICULTURE

La chaux est classiquement employée en agriculture pour diminuer l'acidité des sols (chaulage) et elle est largement utilisée à cet effet, dans de nombreuses régions cristallines. Elle sert aussi comme engrais, pour enrichir les sols en calcium et en magnésium, pour assécher les sols trop humides ou, enfin, pour aérer les sols argileux, car la chaux fait "floculer" les argiles.

Bibliographie

- * F. CHATEL – R. LESTOURNELLE *Les fours paysans du Briançonnais.* Éditions du Fournel 2010
- * J. TIVOLLIER *Monographie de Ceillac Associations des Amis de Ceillac* 2004
- * J.H. HASSENFRTZ *Audit théorique et pratique de l'art de calciner la pierre calcaire* 1825

Archives

- Archives Départementales des H.A. 5. M 120*
- Archives Départementales des H.A. 5. E 294*
- Archives de Ceillac*

Je remercie Simone FOURNIER pour la relecture et la frappe du texte.

André BLÈS - juin 2016

ATELIER PERLES : REALISATION D'UNE OEUVRE COLLABORATIVE

A l'occasion des vacances de février, nombreux sont ceux qui ont consacré leur fin de journée à l'atelier perles, proposé par l'artiste Luc Dubost en vue de préparer la prochaine exposition estivale qui se tient à Sainte Cécile.

L'idée a démarré avec la découverte par l'artiste

des décorations ornant les croix du cimetière qui sont constituées de lignes de perles entrelacées.

Il a donc proposé aux Ceillaquins et aux touristes de

fabriquer la matière nécessaire pour la création d'une œuvre monumentale qui sera installée l'été 2017.

C'est dans une ambiance conviviale que, toutes générations confondues, enfants, adultes, adolescents et séniors ont répondu à l'appel. Après avoir découvert l'utilisation des petits moulins, ils ont participé de façon collaborative, à la fabrication de nombreuses lignes perlées.

Les vacances terminées, le travail ne s'est pas arrêté puisque des villageois ainsi que les enfants de l'école ont continué à enfile. C'est ainsi que 2 km de lignes perlées ont été remises à l'artiste.

Luc Dubost, de son côté, a activé ses réseaux et de nombreuses personnes à travers la France enfilent des perles pour cette œuvre exposée en l'église Sainte-Cécile du 16 juillet au 18 août, de 17 à 19h tous les jours sauf le samedi. Ouverture exceptionnelle le 19 août de 17 à 19h et le 20 de 15 à 17h. Vernissage le 14 juillet à 18h.

Marie-Noëlle ROBIN

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ÉTÉ

Cet été aura lieu la seconde partie de l'exposition de l'œuvre de Luc Dubost, artiste que notre association a accueilli en résidence

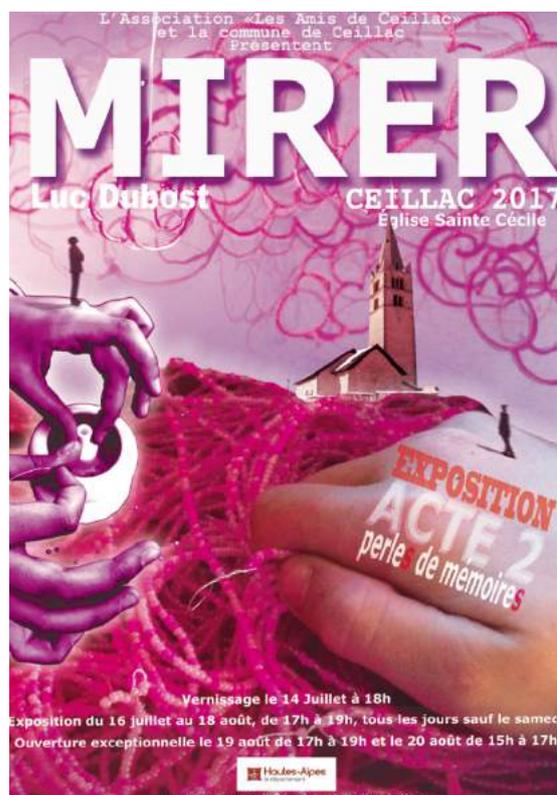
ces deux dernières années. A Sainte-Cécile, il expose une œuvre monumentale et collaborative.

Marie-Noëlle ROBIN, cette année encore et comme depuis de nombreuses années, armée de son inaltérable bonne humeur et de son efficacité, a pris en charge l'organisation des concerts de l'été. Organisation qui ne s'arrête pas à vous proposer chaque jeudi de l'été un

programme varié et de qualité affiché partout dans le village, mais qui comprend aussi l'accueil des musiciens, parfois leur logement chez l'habitant, la réalisation et l'animation du repas d'après concert. Pour cela elle est régulièrement aidée de Geneviève, Claire, Juliette, Christian et

Frédéric ainsi que de Ceillaquins qui répondent toujours favorablement à ses demandes ponctuelles d'assistance technique.

Chantal BERTRAND



Les Musicales du Jeudi À 21h, église Saint-Sébastien

Le 6 juillet

POLYCHR'OM, chœur d'hommes départemental des Hautes-Alpes. Chants polyphoniques de toutes les couleurs.

Le 20 juillet

TRIO DES CONFLUENCES, un trio lyonnais et féminin, original de part le mélange de timbres inattendus : cor, flûte traversière, cornemuse, traverso, chalumeau ... Œuvres de Mozart, Beethoven, Bizet, Tchaïkovsky... clins d'oeils irlandais et jazzy.

Le 27 juillet

CHOPIN : UN EXILÉ DE GÉNIE AU CŒUR DU SIÈCLE ROMANTIQUE par François DAUDET (piano), Jacques DAUDET (récitant), concert aux chandelles.

Le 3 août

I SENTIERI, chants traditionnels de Corse, Italie, Amérique Latine... Chants, accordéon, guitare, guitare à archet, laud...

10 août

POURPRE NOIRE, chœur de gospel et negro spiritual. 60 choristes. Chef de chœur **Cyrille MARTIAL**.

17 août

Murielle TOMASO (soprano), **Maurice GUIIS** (instruments rustiques), **Bruno GUIIS** (galoubet, tambourin), concert romantique et pastoral. Œuvres du XVIIIème siècle à nos jours.

BAPTISTÈRE

En réponse aux questions posées par un visiteur :

Date et monogramme du baptistère

A.M.C. étant les initiales du curé de l'époque pour : Antoine Magnan Curé (peut-être un enfant du pays). Il a été le desservant en poste le plus longtemps (35 ans) de 1640 à 1675.

Au cours de son sacerdoce, le village comptait plus de mille habitants.

Il a agrandi l'église d'une travée et fit graver la date de 1667, et ses initiales, dans le tuf de l'arceau de séparation des deux voûtes.

Pour entériner la fin des travaux, il fit réaliser ce baptistère en pierre rose de Ceillac – serpentine – (même veine à Guillestre) avec date 1668 et ses initiales.

Linteau 1558

Quant à la date 1558 sur le fronton de la mairie, c'est une pierre rose de Ceillac en réemploi qui doit venir de l'ancienne maison commune (bâtiment bas) sis à cet endroit qui disparut certainement lors de l'un des deux incendies de 1889, soit le 23 février, soit le 5 octobre, où plus des trois quarts du village disparurent dans les flammes.

André BLES

L'OFFRANDE

Ils sont partis la pioche à l'épaule. Et le chien du Toine aussi, qui le suivait partout.

Quand le vieux Jean, qui courait toujours la montagne malgré son âge, s'était aperçu que

l'eau n'était plus qu'un maigre filet au hameau du Tourel, il était allé prévenir les hommes, l'un après l'autre. Alors, aussitôt alertés, tous avaient dit « qu'il fallait pas laisser les choses comme ça ! »

Deux jours après, ils sont partis à trois. Il y avait l'Émile, le Georges et le Toine avec son chien.

C'était un de ces matins splendides de septembre où la lumière et l'air vif donnaient aux couleurs un éclat pur qui emplissait le cœur d'entrain.

Ils partaient, décidés comme pour un combat.

Arrivés au hameau, ils se sont approchés de l'auge de bois creusée il y avait longtemps par ceux qui vivaient l'alpage avec leur bêtes. Ils regardaient, perplexes, le faible écoulement, ne comprenant pas ce qui avait pu réduire à si peu le débit. Il fallait voir, remonter à la source, retrouver la conduite faite par les anciens !

La tâche serait rude, la pente était raide et un pierrier la barrait un peu plus haut, un éboulement qui avait condamné les terres autrefois cultivées et maintenant couvertes par endroits d'âpres genévriers. C'étaient des coins presque oubliés.

Deux ou trois paysans venaient encore y faucher une parcelle de pré, peut-être plus par respect pour l'héritage familial qu'en vue d'un gain dérisoire. Le hameau était à l'abandon, seuls deux pauvres chalets restaient encore debout tandis qu'il n'y avait que ruines alentour. Un étranger au pays aurait trouvé ridicule l'acharnement des hommes à faire renaître une source dans un endroit inhabité, mais c'était ignorer la force d'une mémoire venue du fond des temps, d'un instinct ancestral des choses essentielles à la vie.

Ils allaient donc chercher, des jours durant s'il le fallait, donner leurs bras pour retrouver le point où l'eau, un jour, avait jailli, avait été captée pour être amenée aux gens et aux bêtes qui en vivraient.

Émile était le plus jeune, c'était encore un beau gaillard dans la cinquantaine, au visage taillé au couteau, aux yeux bleus, toujours coiffé d'un béret et dont le sourire un peu timide démentait la rudesse des traits. Aussi alerte qu'un jeune-homme, il attaqua le premier. Antoine le suivit de près. Trapu, court sur jambes, il adhérait au terrain tandis que Georges, derrière, traînait un peu la patte : moins de trois mois auparavant, le plancher de sa grange s'était effondré sous lui et il gardait de sa chute une hanche douloureuse ; au village, on le disait malgré tout chanceux parce que cela était arrivé avant la rentrée des foin.

Le chien avançait de loin les trois hommes, il s'éloignait pour renifler longuement un terrier de marmotte puis revenait vers eux avant de repartir.

Pour atteindre la source, il fallait repérer dans la pente la moindre trace d'une ancienne conduite, quelque gorge de bois à moitié ensevelie qui affleurerait et les guiderait.

Ils atteignirent l'éboulis sans que rien ne signalât la moindre saignée. Garder l'équilibre sur les gros blocs de calcaire tout marquetés de vieux lichens n'était pas facile. Le chien avançait aussi prudemment que les hommes pourtant familiers de la montagne ; ils avaient du mal à se redresser quand un pied glissait et restait un instant coincé entre deux pierres ; ils progressaient lentement, titubants, l'un derrière l'autre et la pioche sur l'épaule qui pesait de tout son poids.

La barrière franchie, Georges signala tout de suite une espèce de sente à peine marquée qui serpentait jusqu'aux premiers mélèzes. Il n'était pas aisé de la suivre : de grosses racines de saules rampants couraient comme d'énormes veines sur une peau rugueuse, des branches s'étaient à la hauteur des hommes, faisant des arcanes, les giflant au passage ; ils les empoignaient ou les rabattaient violemment d'un coup d'épaule.

Après la montée d'un escarpement de plus en plus accidenté, ils abordèrent le ravin du Crouzet ; c'était une faille étroite, encombrée de gros blocs rocheux et de bois mort, qui dégringolait presque à pic jusqu'aux alentours du hameau. C'était là, vers la droite, que devait se trouver la source, leur avaient dit les anciens.

Ils soufflèrent un moment.

Le chien, d'abord plein d'allant, avait ralenti sa course et avait fini par les suivre, haletant, la langue pendante, les pattes endolories par les rochers. Georges, aussi poussif que l'animal, ne quittait pas la terre des yeux et les autres se regardaient en hochant la tête : à près de deux mille mètres d'altitude, les sangliers avaient défoncé le terrain sur une assez grande étendue !

L'incursion avait dû avoir lieu quelques heures seulement avant l'arrivée des hommes car la terre fraîchement fouillée était brune, presque noire, humide.

Émile et Antoine s'approchèrent. « Ça doit bien être là... » dit Georges.

Malgré les ravages qu'ils occasionnaient un peu partout, les sangliers allaient-ils être cette fois les alliés des hommes ? Y aurait-il dans ce bouleversement un vestige de l'ancienne

conduite ? Une rigole ? Un de ces troncs creusés comme des chéneaux ? Ils foulèrent la terre souple de leurs gros souliers de montagnards ; ils écrasaient les mottes à la recherche du moindre indice. « Faut peut-être creuser... » dit Émile. Ils se mirent à l'ouvrage, chacun s'appropriant un coin du labour sauvage. De temps en temps, les pioches sonnaient sur un bloc qu'il fallait dégager, enlever et jeter à côté. Ils travaillèrent longtemps : rien n'indiquait que d'autres avaient peiné là pour amener l'eau au hameau. Le chien avait repris des forces, il allait et venait de son maître au bord du ravin puis partait le nez sur la terre comme sur la trace d'un gibier.

Georges se redressa, repoussa sa casquette en arrière pour s'essuyer le front et regarda ce que faisait le chien. L'animal semblait avoir flairé quelque chose, il grattait le terrain autour d'une pointe grisâtre qui affleurerait. « Vois ton chien ! » s'écria Georges. Alors Toine releva la tête ; Émile aussi s'arrêta de piocher ; ils laissèrent tomber leurs outils et allèrent vers la bête qui grattait de plus en plus nerveusement.

« Qu'est-ce que tu fais ? » lui dit son maître en patois. La pointe de bois qui sortait maintenant de la terre avait la couleur des troncs abandonnés depuis longtemps au bord des torrents, des bois blanchis, fendus, desséchés, que la rigueur du climat empêchait de tomber en poussière.



Toine alla reprendre sa pioche et dit à Georges, resté plus loin, qu'il y avait peut-être quelque chose là-bas. Il fallut écarter plusieurs fois le chien qui, têtu, ne voulait pas renoncer à sa trouvaille. Ils dégagèrent le morceau de bois ; c'était bien le tronçon d'un arbre étroit creusé en gorge pour un écoulement. La source était par là ! Les coups de pioche reprirent. Le sol cette fois était dur, tassé par des années de neige, de pluie et de soleil. Les hommes se fatiguaient. Quand un autre tronçon sortit de terre, ils crurent être au but. Plus haut, une légère dépression couverte de cailloux les rendit presque joyeux ; ils montèrent, impatients, certains que le captage était sous le petit amas de pierres.

Quand ils l'eurent dégagé, l'endroit était aussi sec que tout le terrain qu'ils venaient de piocher. Ils restaient debout, déconfits, le visage en sueur, et se regardaient sans rien dire. Le chien continuait sa propre quête, il descendait maintenant, indifférent aux hommes qui s'étaient échinés en vain. Toine le surveillait, il connaissait sa bête et se disait que ce n'était pas pour rien que le chien cherchait comme ça.

Attentif à ses déplacements, il le vit tourner autour d'un renflement caillouteux que ni lui ni les autres n'avaient remarqué. Le chien s'était mis à japper, excité, la truffe collée sur les pierres ; Toine s'approcha et à sa grande surprise vit un peu de mousse tendre entre les cailloux. Il appela les autres, leur demanda de lui apporter sa pioche et leur cria que, cette fois, ça y était sans doute.

Ils arrivèrent, pressés de voir.

Émile se pencha le premier pour retirer les cailloux : à peine avait-il écarté le plus gros qu'une toute petite grenouille d'un beau vert de jade sauta du trou et disparut un peu plus loin en quelques bonds. Alors que les hommes s'exclamaient de contentement, le chien s'était élancé derrière la délicate créature, l'avait happée dans sa gueule avant de la rejeter, inerte, sur l'herbe.

Toine le houspilla rudement ; cette petite grenouille jaillie de la source lui avait donné un instant une joie presque enfantine. Le chien restait stupide, sans comprendre.

À genoux autour du captage, Émile et Georges enlevaient les pierres, sans hâte, comme avec précaution, dans l'attente prudente de ce qu'ils espéraient. Antoine vint avec sa pioche pour agrandir l'endroit dégagé et trouver l'ancienne conduite qui devait s'y rattacher : l'eau était là, claire comme un cristal, dans un étroit bassin qui débordait mais elle se perdait en profondeur dans une terre détrempée ; seul un infime ruisselet parvenait à la vieille

canalisation de bois qui avait été déviée, piétinée et à moitié enterrée dans la pente. Les trois hommes pensèrent aussitôt à une autre offensive des sangliers qui avait tout bouleversé.

Le reste serait du courage. Le temps était venu d'apporter jusque là de nouveaux matériaux, d'arracher au sol caillouteux les vieux troncs creusés et de les remplacer par de gros tuyaux solides profondément enfouis. Un travail qui demanderait des semaines peut-être. Mais ils étaient prêts à l'accomplir, comme autrefois, lorsque les anciens ne comptaient pas leur temps parce que la vie de tous exigeait la solidarité.

Le chien, oublieux du sermon de son maître, était venu vers le trou et lapait l'eau fraîche à grand bruit de babines .

Là-haut, dans un ciel insolent de beauté, un jeune rapace emportait dans ses serres une petite chose verte...

Marie JOUVENEL

*Les inondations de 1957 en
Guillestrois*
Mémoire, solidarité et prévention

*Le 22 juin 2017 à 16 heures
Cinéma Le Rieu Bel à Guillestre
Entrée libre*

*Film, diaporama,
Participations des
Météorologie nationale,
Parc régional du Queyras,
Communauté de communes Guillestrois Queyras,
Association les amis de Ceillac
Et de nombreux témoins*

Colloque organisé par l'Association « Pays Guillestrin »

Guillestre
Communauté de Communes
du Guillestrois et du Queyras

BRÈVES

Une « Amie de Ceillac » nous a quittés le 28 janvier 2017 :

Nous avons appris le décès de Marguerite MASQUELIEZ, chez elle, à Wasquehal, dans le Nord.

Elle était née le 6 avril 1924 à Flers-Bourg, une commune composante de la ville de Villeneuve-d'Ascq, proche de Lille.

Enseignante dans l'Enseignement Technique, elle avait occupé les fonctions de professeur animateur, de professeur à l'École Normale d'Apprentissage et avait terminé sa carrière comme inspectrice.

Marguerite était très attachée à son Nord natal mais elle aimait Ceillac comme une deuxième patrie. Elle y avait acquis un petit appartement au Bramousse, en 1979 et avait très vite adhéré aux « Amis de Ceillac » ; toujours prête à se dévouer pour aider aux événements culturels, elle participait avec ferveur aux fêtes patronales et aux offices de la paroisse.

Son humanité, sa curiosité intellectuelle faisaient d'elle une personne attachante et appréciée de beaucoup.

Elle a fait un dernier geste de générosité en donnant son corps à la science.

Nous nous souvenons d'elle.



De nombreuses animations ont eu lieu dans la région pour commémorer les 40 ans du Parc naturel régional du Queyras et les terribles inondations de 1957. Journée de fête du Parc le 29 juin à Ceillac. Un film complété d'un diaporama et de témoignages seront présentés les mercredi 19 juillet et 9 août à 18h en Salle Polyvalente. Une exposition permanente de photos sera installée Place Vieille.

Les amis de Ceillac et la Commune ont offert durant les vacances de

Noël un concert. Le chœur de gospel et de negro spiritual POURPRE NOIRE, à l'effectif réduit par la grippe et sous la direction de Cathy Lapeyre, a régalé ses auditeurs dans une soirée pleine de joie. L'église Saint-Sébastien était pleine à craquer.

Afin de soutenir les concerts et l'exposition, « Les Amis de Ceillac » ont diffusé une annonce sur les écrans du bar-tabac-restaurant-hôtel situé à la gare de Montdauphin durant 6 semaines cet été.



LES SCIEURS DE LONG DE CEILLAC " LOUS SARAÏRES "

L'arbre "aoubre"

L'abattage de l'arbre se pratique dans la période où il est au repos - d'octobre à mars. Les anciens ne coupaient les feuillus qu'en lune décroissante, le pin cembro et, le mélèze en pleine lune. Après l'abattage et l'ébranchage, l'arbre est appelé grume. Celle-ci est tirée avec un câble, une chaîne ou une grosse corde jusqu'au lieu où elle sera débitée en planches ou poutres. L'arbre traîné prend une position donnée et il y reste. Là, où la bille de bois a porté sur le sol, le plat, l'écorce est émincée ;



c'est un repère à respecter pour la placer en position de sciage, partie bombée et râpée vers le haut. Ainsi le bois ne resserre pas, la scie reste libre.

La scie "serro"

Dénommée : Scie de long ou scie

à refendre. Son originalité réside dans sa forme

et sa dimension. Un long cadre rectangulaire en bois blanc léger, en peuplier, fabriqué à **Ceillac**, est suffisamment large pour, à l'intérieur, laisser la place à la bille à débiter. Cadre : longueur 1.60 m, largeur 0.80 m, poignée basse 0.15 m, barre haute 0.35 m, où est fixée la lame dentelée, longueur 1.34 m, largeur 0.07 ½, achetée aux foires de Guillestre (St Luc) ou de Gap (St Martin).

Deux poignées de bois fixées en bas sont destinées au scieur du dessous appelé "**RENARD**" (LOU RINART). Celui du dessus "**CHEVRIER**" (LOU TSABRIER) dispose d'une barre horizontale qu'il tient à deux mains, le tout relié au cadre par deux tiges de bois de chaque côté. Un système à vis centrale donne la tension à la lame.



Photo 1 : scie de long, collection Famille REYNAUD

Le sciage "**siadsé**"

La bille, après équarrissage à la hache de deux faces opposées, est fixée avec des chaînes, stabilisée avec des coins en bois, sur un chevalet (MOUTON) dénommé CHÈVRE "**TCHABRO**", qui sert d'appui à la grume à débiter en planches. Cet appareil de levage et de support est constitué de trois madriers en triangle, suffisamment écartés pour obtenir une bonne stabilité.

L'arrière du chevalet buté contre un mur est solidement calé avec de grosses pierres. Un des hommes fait des repères sur le dessus à l'aide d'un cordeau de coton tressé, trempé dans l'ocre ou le noir de fumée. "**LA LIGNO**",

tendue et pincée, dessine en claquant un trait de coupe à chaque fois qu'on la lâche, destiné à servir de guides pour obtenir des planches d'épaisseur voulue. On appelle ceci le "**battage de ligne**". Pour le traçage une épaisseur usuelle était pratiquée à Ceillac :

Le feuillet "**lou fueillèt**" = 18mm d'épaisseur.

La planche "**la plantso**" = 30 mm et 40 mm après 1967

Le plateau "**lou platèl**" = 65 mm



Photo 2 : chevrier Pierre GROSSAN, renard Claude GROSSAN lors de la fête patronale de St Barthélémy le 21 - 08 - 2005

Sur les deux tranchants de la bille on trace à l'aide d'un fil à plomb l'épaisseur désirée des planches ou poutres.

Le traçage de la face supérieure terminée on retourne la bille d'un demi-tour et on recommence l'opération en ayant bien soin de faire concorder les lignes des deux faces. L'installation de la pièce à bonne hauteur, permet au "**RENARD**" d'évoluer librement en dessous et l'autre "**Le CHEVRIER**", grimpé sur le tronc assure son équilibre ; son compagnon campé au sol lui fait face et lui tend l'imposante "**SERRE**".

Les scieurs présentent les dents de la lame devant la tranche de bois et amorcent la découpe, d'abord par une entaille légère, puis chacun tire alternativement la scie vers lui.

L'affûtage "amourar."

La lame est coincée dans un étau (en bois), elle sera "AVOYÉE", c'est-à-dire que les dents seront couchées à droite et à gauche (instrument appelé "TOURNE à GAUCHE" ou "BAIL À VOIR") afin d'éviter le coincement de la lame et assurer une pénétration facile. Puis les dents seront affûtées au moyen d'une lime triangulaire conique appelée "TIERS-POINT".

CARTE

POSTALE :

FOUSSET -

ODDOUX

Grenoble environ

1950, place

Philippe LAMOUR.

Chevrier : Pierre

IMBERT (1911 /

1988) ; Renard :

Julien GAUTHIER

(1905 / 2001)

Le travail "lou travail"

Il se réalise à la morte saison des travaux agricoles, au printemps et en automne, en un endroit spacieux. Les billes de bois sont sèches. Les scieurs opèrent deux par deux. C'est un travail très pénible où un parfait accord doit avoir lieu entre eux, souvent : père / fils, entre frères. Il n'y a pas de spécialiste,

tous les Ceillaquins en bonne forme physique, pratiquent le "SCIAGE DE LONG" pour leur compte personnel, aider des parents, amis, voisins. Services qui leur seront rendus à l'occasion ; (*l'entraide est très importante*). On commence par un long mouvement de va et vient de la scie et l'on progresse, en bas par des pas vers l'avant, en haut par un déplacement à reculons, en bonne entente mutuelle. Tous deux ont les yeux fixés sur les repères et sur le sillon tracé par la scie. Le "chevrier" tire la scie vers lui, jusqu'au-dessus de sa tête, puis la laisse descendre jusqu'à ses genoux, (la denture à crochets ne "mord" qu'à

la descente), aidé par "le renard" qui l'accompagne, avec en commun, le maintien d'une bonne position de la lame afin de respecter la ligne tracée sur le bois à découper et d'une bonne tension sur le cadre. Contrairement aux apparences, c'est le "renard" qui scie, et le "chevrier" se contente de remonter l'outil.



Les deux acteurs, à la manière d'un ballet bien réglé, font monter et descendre la scie en parfaite harmonie comme si à deux, ils ne formaient plus qu'un seul corps. À ce ballet, d'une si jolie simultanéité, il ne manque ni le rythme, ni la musique. Le rythme est donné par les allées et retours, les montées et descentes de la scie, mouvement parfaitement régulier. Quant à la musique,

elle provient des dents qui entament le bois, les sons varient selon le sens du déplacement. Les scieurs de temps en temps croisent leurs regards à la manière de musiciens qui s'accordent pour demeurer dans la même cadence. La tête du chevalet est toujours orientée face au vent, ainsi "le renard", couvert d'un bonnet ou d'un chapeau reçoit moins de sciure dans les yeux. On opère ainsi jusqu'à mi longueur. Quand toutes les planches prévues sont coupées, la pièce en surplomb, dépassant de 3 à 4 mètres du madrier horizontal, on dépose le tronc et on le retourne pour travailler de la même façon l'autre partie. 10 à 15

minutes de sciage sont nécessaires pour couper un mètre de bois. Les billes de bois sont débitées en planches pour réaliser des meubles, des bardeaux ou des planchers.



Photo 4 : scieurs de long devant la bûchère FAVIER, Jean FAVIER (1909 / 1996) avec la hache à équarrir "hapiro à escaïrar"; le renard Célestin FOURNIER GAY (1910 / 1988) ; le chevrier difficile à identifier.

La scierie "la sarreto"

Jean TIVOLLIER signale dans la "MONOGRAPHIE DE CEILLAC" que :

La communauté possédait une scie hydraulique dont elle avait l'entretien ; en 1713, les consuls notent : "Reçu de Claude Favier 4 "masses" de cordes, pour faire un "souastre" (câble) pour la serre (scie)".

Le 18 juillet 1715. "La scie s'est cassée en deux parties et l'a fallu faire tout de neuf".

Sous la deuxième mandature en 1929 d'Antoine Carle, (05.05.1866 / 09.10.1952), il est projeté la construction d'une scierie ; projet revu en 1941 par le maire Sébastien Reynaud (21.02.1888/22.04.1970) et son adjoint Célestin Grossan qui achètent une "scie battante" en 1939, mais qui restera entreposée dans l'ancienne usine électrique (sans fonctionner) jusqu'en 1964, le choix du terrain étant remis en question. En 1955, nouvel échec, par le maire Antoine Perron (08.12.1910/07.12.1981). Ce ne sera qu'en 1964 que le maire Julien Gauthier (21.10.1905/23.06.2001) fera réaliser, sur un terrain communal, un bâtiment en haut du village. La municipalité participe au financement des travaux, à moindre frais. Le bâtiment est construit dans le cadre de **L'ÉCOLE DE MONTAGNE** ; centre

d'enseignement saisonnier spécialisé en agriculture montagnarde. Elle est mise en place par "LE FOYER DU PROJET AGRICOLE" et fonctionne de 1958 à 1967 : – menuiserie (3

mois) – maçonnerie (3 mois) – mécanique (1 mois) – électricité (1 mois). Cela a permis à bon nombre de Ceillaquins et de Queyrassins de compléter leurs revenus

d'agriculteurs en travaillant dans leur station de ski. Certains jeunes Ceillaquins ont travaillé en tant qu'élèves maçons à l'édification des murs ainsi qu'aux enduits. La mairie a acheté d'occasion en 1939 une "SCIE BATTANTE", avec lame verticale qui rendait un sciage

parfait. La bille était maintenue sur un charriot au moyen de griffes, il n'était plus nécessaire de l'équarrir. La machine sera revendue quelques années après l'arrêt de la scierie communale (1965/1966) à l'entreprise THOLOZAN et RESSANT de Vars. La gestion était tenue par un Ceillaquin qui était rémunéré en fonction du cubage débité, calculé à partir de la circonférence et de la longueur de chaque grume. Il y a eu comme responsables : Jean GAUTHIER (1934-2013), Pierre IMBERT (1911-1988), Antoine PERRON (1910-1981). L'affûtage de la scie était confié à Etienne SIMON (1918-1972), un grand spécialiste.

Le séchage "secho"

La bille débitée sera reconstituée et se nommera "LE PLOT". Chaque planche sera séparée par des liteaux appelés "BAGUETTES" ou pour éviter l'usage de ces dernières, elle sera disposée en "CARRÉ". Le "PLOT" et le "CARRÉ" seront placés sous abri, bien aéré et dans le sens du vent, perpendiculairement à ce dernier. Il faut compter en moyenne 1 cm par an de séchage.

André BLÈS octobre 2016

Sources : Le canal de MATHIEU, J.C. BONNENUIT, éditions transhumances 2015 Monographie de Ceillac, Jean TIVOLLIER, "Association les Amis de Ceillac" (réédition 2004)

100 ans à CEILLAC Collectif, éditions Louis Jean 2002

Notes sur les métiers d'autrefois, Albert MANUEL, éditions les Alpes de lumière 1993

Le travail du bois, Louis CHIORINO, éditions du Fournel 2006

Le patois du Queyras, Joseph MATHIEU, éditions du Fournel 2014

Photos et cartes postales de l'auteur

Je remercie, Jean Pierre REYNAUD, Robert FOURNIER, pour la traduction des mots en "PATOIS CEILLAQUIN" et Simone FOURNIER pour la frappe du texte.

« Les Amis de Ceillac », Association loi 1901, déclarée à la Sous-Préfecture de Briançon le 18 Septembre 1975 enregistrée RNA sous le n° W051001605 – Siret 820 234 193 00010 – Siège social : Mairie - Place Philippe Lamour - 05600 Ceillac – lesamisdeceillac@ceillac.com



CRÊPE DE COURGETTES

500 g de courgettes avec fleurs

5 cébettes hachées

2 gousses d'ail hachées

2 œufs

½ tasse de lait + eau

4 cuil. A soupe de farine

5 cuil. A soupe de parmesan

Battre les œufs avec le lait, l'eau et la farine.

Hacher les courgettes et les faire dégorger 30 mn après les avoir saler. Les rincer et les essorer.

Mélanger tous les ingrédients et les verser dans une tourtière recouverte de papier de cuisson (l'épaisseur ne doit pas dépasser 1cm). Asperger d'huile d'olive.

Mettre au four 210° (th.7) 15 à 20 mn.

Déguster avec une salade verte ou de tomates.

Chantal BERTRAND